

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES 100 KM

1. IMPLANTATION

Date : **Samedi 21 Avril 2018**
Lieu : **BELVES (24)**
Horaire : **8h00**

2. Titre décernés (3 médailles Or, Argent et Bronze par catégorie ou équipes)

- Champion de France masculin (toutes catégories confondues)
- Championne de France féminine (toutes catégories confondues)
- Champion de France masculin M1 – M2 – M3 – M4 et plus
- Championne de France féminine M1 - M2 – M3 - M4 et plus
- Par équipes

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins.
Une seule équipe de classée par club.

- Par équipe : classement établi par addition des temps des trois premiers arrivants d'un même club (masculins et/ou féminins).

Le club vainqueur est celui qui a le temps total le moins élevé.

En cas d'ex aequo, le classement du troisième classé sera déterminant.

Le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1 des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à :

⇒ 1 par classement, et pour toutes les catégories

3. PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Ne pourront être classés aux Championnats de France 2018 que les athlètes qui remplissent les conditions suivantes :

- être licencié compétition dans un club FFA pour la saison 2017-2018
- avoir réalisé un temps de moins de 15 heures pour être classé (homme et femme)

4. INSCRIPTIONS

Ils sont à faire directement auprès de l'organisateur, et ce avant le **02 Avril 2018**.

Ensuite majoration appliquée.

Inscriptions sur place possible.

5. RENSEIGNEMENTS

Sur le site internet FFA : www.athle.fr

Sur le site de l'organisation : www.clubathletiquebelvesois.fr

6. ORGANISATEUR

CLUB ATHLETIQUE BELVESOIS – BP 7 – 24170 BELVES

 : 05 53 28 87 54 (permanence les matins)

Mail : clubathletiquebelvesois@gmail.com